

**Assemblée Générale de l'Association Paroissiale du Saint-Esprit de Massy
Samedi 18 mai 2019-16h00**

Personnes présentes ou ayant donné une procuration : 47 personnes¹ pour 85 cartes d'adhérents au moment de l'AG².

Mme et Mr Anquetil, Mmes Belli, Besson, Mme et Mr Bouchacourt, Mmes Braun, Bret, Claverie, Mr Colin, Mme et Mr Dauvergne, Mmes Delestre, Despinay Saint-Luc, R.P. Duquet, Mr Enjalbert, Mme Faroche, Mmes et Mrs Faveere, Gallon, Mr Godard, Mme et Mr Goutodier, Mme Guyerdet, Mr Henry-Amar, Mme Kerbourc'h, Mr Lavie, Mme et Mr Louat, Mme Monfalet Sainte-Croix, Mme et Mr Moral, Mmes Morizet, N'Doumba, Ollier, Personnaz, Mr Quellier, R.P. Ratsimbazafy, Mme Rivière, Mme et Mr Saint-Marc, Mr Schneider, Mmes Teixeira, Tourtet, Mrs Vigier, Wieskotten.

L'Assemblée Générale débute à 16h08.

Michel Goutodier Président de l'AP (Association Paroissiale) remercie d'abord les personnes de l'AP présentes. Le nombre de cartes d'adhérents à ce jour est moins important que l'an dernier car le renouvellement des cartes d'adhésion a eu lieu cette année sur 2 week-ends au lieu de trois car les vacances de printemps ont été tardives et que le dimanche des Rameaux a vu la visite du Vicaire Général dans notre paroisse. Il est toujours temps de prendre une carte. On demande aux personnes présentes de le faire savoir.

I - Rapport moral 2018:

*La kermesse qui est chaque année la manifestation la plus importante pour l'AP a eu lieu les 24-25 novembre comme tous les ans lors de la fête du Christ-Roi.

*Le Loto-Crêpes a été organisé le 4 février 2018. La chorale Zap'cœur (<https://ville-massy.fr/association/chorale-zapchoeur>) était présente, elle a donné un concert dans la nef avant le Loto-Crêpes.

*Le vide grenier des Graviers a eu lieu le 02 juin 2018. Le stand de l'AP ne peut être considéré comme rentable mais il permet une présence de la communauté paroissiale dans le secteur des Graviers. La tenue du stand demande du temps : il faut être sur zone pour le montage du stand à 5h30. Le soir c'est en fin d'après-midi qu'il faut tout ranger. Toute aide est acceptée et bienvenue pour le vide grenier qui aura lieu le 01 juin 2019.

* Fête de quartier avec le Centre Culturel L. Ventura.

La fête de quartier a eu lieu le samedi 09 juin 2018. Le thème de la fête portait sur le cinéma, un projecteur en sucrerie a été réalisé. Comme les années précédentes, L. Ventura qui organise la journée a demandé à l'AP de prendre en charge la buvette l'après-midi (L. Ventura a fourni les limonades) et l'apéritif avant le repas du soir. L'après-midi on propose aussi aux jeunes des gâteaux apportés par des personnes de la paroisse ou des personnes de l'Association des Femmes Africaines de Massy (AFAAM) avec qui on travaille depuis deux ans. Il y a dans le stand de l'AP une multiplicité culturelle qui ne peut qu'être remarquée. La relation créée avec les habitants du quartier permet une pacification. Il y a encore quelques années, il y avait des dégradations à l'extérieur de notre église.

¹ Il y avait 56, 51, 62, 55, 64, 68, 62, 89, 63, 56 personnes présentes ou représentées lors des AG 2018, 2017, 2016, 2015, 2014, 2013, 2012, 2011, 2010 et 2009

² Après les messes du WE du 18-19 mai, le nombre d'adhérents est de 102 personnes pour l'année 2019.

En 2019, l'AFAAM ne sera pas présente avec l'AP le 29 juin pour la fête de quartier car elle est impliquée dans une autre fête.

* Travaux façade est.

Les paroissiens ont pu constater que les travaux sur la façade est ont été achevés. La contribution de l'AP a porté sur les 2/3 du coût avec l'accord de l'AG précédente.

Les travaux ont été importants (autour de 41 000€) et le bâtiment appartient à l'Evêché. Le bureau de l'AP déplore que le CPAE et l'AP se soient débrouillés seuls. Le message de l'Evêché était : « faites comme vous l'entendez ». Les interlocuteurs étaient changeants. Suite aux interrogations sur le rôle de l'Evêché dans l'entretien des bâtiments, rendez- a été pris vous le 17 mai avec le Vicaire Général du diocèse à l'occasion de sa venue le dimanche des Rameaux (14 avril). Le rendez-vous a été annulé la veille du 17 mai pour des raisons d'agenda à Evry. Le Vicaire Général fait dire à l'AG que l'Evêché est en réorganisation, qu'il désire rencontrer l'AP et qu'il souhaite de bonne chose à l'Assemblée Générale.

Les places respectives de l'Equipe Animatrice, du CPAE, de l'AP quand celle-ci existe seront à préciser dans les diverses paroisses. Un bilan sur 5 ans est à faire pour l'Essonne qui se caractérise par un nombre important d'églises construites après 1905.

M. Enjalbert qui devrait être chargé des finances précise que le responsable des travaux et finances de l'Evêché a fait une visite sur la paroisse.

L'AP signale des difficultés la nouvelle feuille du secteur basée à Verrières qui remplace Message dédié à la paroisse. Les messages de l'AP n'ont pas été publiés.

* Perspectives 2019.

Il n'y a pas eu de loto crêpes le 24 mars 2019, car l'annonce informant les personnes de la paroisse n'a pu être faite dans la feuille du secteur, et il y avait donc un risque que très peu de personnes soient présentes.

Pour la brocante des Gravières (01 juin, rue Jean Jaurès) et la fête de quartier (29 juin place Saint Fiacre), il est fait appel aux adhérents pour aider ou tenir compagnie aux personnes du stand de l'AP.

Pour la fête de quartier, il y a besoin pour les jeunes l'après-midi de crêpes et non de gâteaux. Car il ne faut pas cette année faire de concurrence à ceux qui vont vendre des gâteaux pour financer un voyage de familles du quartier. Dans tous les cas, les pâtes à tartiner et les confitures seront les bienvenues.

Questions relatives au rapport moral.

Le Père Jean de Dieu ne comprend pas les problèmes de communications qu'il y a avec la Feuille du Secteur qui a remplacé Message. Il y a eu récemment des informations sur la vie de la paroisse dans la dernière feuille. L'AP a essayé de faire passer des informations sur la feuille de secteur et il n'y a pas eu de suite. L'impression est que les informations sur Verrières ont la priorité et qu'il n'y a plus de place pour tout le reste. Il faudrait maintenir Message sur des aspects la vie de la paroisse qui sont pour les paroissiens d'un fort intérêt local (Décès, Mariage...).

La statue Saint Fiacre.

C'est un don au diocèse d'Evry de la part d'une Association d'anciens élèves d'une Ecole Horticole de Versailles. Le diocèse a proposé de mettre la statue à Massy dans notre paroisse. Ce don a été accepté par le Père Mayor. Il a été décidé de l'installer dans le jardin avec un socle en béton sur le sol et un autre sur ce socle pour surélever la statue qui est en granit donc à même de résister aux intempéries. Il est important que la statue soit très stable pour éviter les accidents. L'AP n'est pas impliquée dans l'installation de la statue.

C. Faroche demande que l'on finalise le règlement intérieur de l'Association.

*. Vote sur le rapport moral

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II - Rapport Financier (16h36)

La trésorière C. Faroche expose le bilan financier 2018 de l'AP en commentant sur un écran un tableau donné dans l'annexe 1.

On note d'abord une légère augmentation dans la rubrique cartes adhésions (1125 à 1411). La rubrique « confitures » concerne en fait des dons. L'AP ne peut « vendre » des confitures. La baisse des recettes pour le loto n'empêche pas celui-ci d'être convivial. Les recettes de la kermesse continuent à baisser, c'est tendanciel. Il n'y a plus de dons qui peuvent générer des recettes importantes. Les gens préfèrent aller sur internet pour vendre. Sauf rare exception, l'AP ne vend que des lots dont le prix se situe entre 50cts et quelques euros.

La recette du vide grenier allait les années précédentes à la Communauté Shalom. Le départ de celle-ci explique pourquoi il y a 150 et 0 dans les colonnes 2018 et 2017.

Les frais divers sont toujours liés aux événements organisés par l'AP : apéritifs, cafés, boissons pour enfants, photocopies, affiches etc....

Dans les travaux il y a 27000€, il est à déplorer que l'AP n'a pas de justificatif pour cette somme tel qu'une facture acquittée ou un reçu du CPAE. Pour les travaux, il y a un côté «organisation et suivi » et un côté « financement ». Il y a un manque de communication entre ces deux aspects qui sera travaillé.

Une question est posée sur la somme de 27000€. Représente-t-elle une partie du coût ou est-ce une somme forfaitaire qui pourrait être supérieure au coût total. Cette somme correspond bien au 2/3 du coût.

Au sujet de la ligne intérêts sur le compte Crédit Mutuel Massy, les bons rapports qu'il y a avec cette banque sont soulignés. S'il y a des travaux à faire et qu'il y a besoin d'un emprunt il faut le faire rapidement car les taux sont bas en ce moment. L'AP peut faire un emprunt, le CPAE ne le peut pas.

*. Vote sur le rapport financier

Le rapport financier 2018 est adopté à l'unanimité.

III - Renouvellement des membres du conseil.

Il n'y a pas de membres sortants.

Rappel : liste des membres du conseil avec durée des mandats en cours. Dominique Colin (2017-2023), Michel Enjalbert (2018-2024), Hervé Evano (2016-2022), Christiane Faroche (2016-2022), Dominique Galland (2014-

2020), Grzywacz Tomasz (2018-2024), Michel Goutodier (2014-2020), François Henry-Amar (2017-2023), Françoise Louat (2016-2022), Rémy Louat (2016-2022).

IV – Questions diverses (16h58)

Perspectives de travaux. Chacun a pu constater qu'il y a des fuites sur le toit et que la façade sud n'est pas en bon état. Le toit et la façade sud sont donc les priorités.

En octobre dernier un professionnel est monté sur le toit pour faire un état des fuites. Un devis a été établi pour les réparations et envoyé à la paroisse. Depuis il n'y pas eu de nouvelles. Est-il arrivé ? C'est un point à clarifier. Il serait important d'avoir une estimation des coûts.

Il a été constaté que les courriers pour l'AP étaient souvent ouverts par des personnes qui n'étaient pas au bureau du Conseil de l'AP. Il faut respecter la confidentialité des courriers.

Le Père Jean de Dieu conclut l'Assemblée Générale en disant qu'il faut mettre au clair qui fait quoi et le rôle de chacun. Il faut coordonner les activités des diverses entités de la paroisse. L'Assemblée Générale se conclut avec une prière.

Association Paroissiale Budget 2018

Chiffres en €	Recettes		Dépenses		Remarques
	2017	2018	2017	2018	
Quêtes					
Cartes adhésions	1125	1 411			
Confitures hors K	145	70			
Loto	141	131,85			
Loto				9,37	
Kermesse	2440,97	2 300			
Kermesse			146,13	109,9	
Expo-Printemps					
Dons	500,93	120			
Dons			219,8		
Intérêts	288,64	255,52			
Vide-Grenier		150,09			
Travaux			50	27000	
Frais divers			435,94	244,67	
Total	4 641,54	4 438,46	851,87	27 363,94	

Trésorerie	2017	2018
Caisse	106,39	4,01
Compte-Chèques	3 800,38	3 030,76
Epargne	40 010,77	17 957,29
Total	43 917,54	20 992,06

Bilan 2018
-22 925,48